

Lecture du livre des Actes des Apôtres

En ces jours-là,
comme les Apôtres étaient en train de comparaître
devant le Conseil suprême,
intervint un pharisien nommé Gamaliel,
docteur de la Loi, qui était honoré par tout le peuple.
Il ordonna de les faire sortir un instant,
puis il dit :
« Vous, Israélites,
prenez garde à ce que vous allez faire à ces gens-là.
Il y a un certain temps, se leva Theudas
qui prétendait être quelqu'un,
et à qui se rallièrent quatre cents hommes environ ;
il a été supprimé,
et tous ses partisans ont été mis en déroute et réduits à rien.
Après lui, à l'époque du recensement,
se leva Judas le Galiléen
qui a entraîné beaucoup de monde derrière lui.
Il a péri lui aussi,
et tous ses partisans ont été dispersés.
Eh bien, dans la circonstance présente, je vous le dis :
ne vous occupez plus de ces gens-là, laissez-les.
En effet, si leur résolution ou leur entreprise vient des hommes,
elle tombera.
Mais si elle vient de Dieu,
vous ne pourrez pas les faire tomber.
Ne risquez donc pas
de vous trouver en guerre contre Dieu. »
Les membres du Conseil se laissèrent convaincre ;
ils rappelèrent alors les Apôtres
et, après les avoir fait fouetter,
ils leur interdirent de parler au nom de Jésus,
puis ils les relâchèrent.
Quant à eux, quittant le Conseil suprême,
ils repartaient tout joyeux d'avoir été jugés dignes
de subir des humiliations pour le nom de Jésus.
Tous les jours, au Temple et dans leurs maisons,
sans cesse, ils enseignaient et annonçaient la Bonne Nouvelle :
le Christ, c'est Jésus.